

N° 2026-094

**ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DÉPARTEMENTAL DU SDES
POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ - ACCORD CADRE PÉRIODE 2028-2031**

L'an deux mil vingt-six le 03 juin, le Conseil communautaire dûment convoqué le vingt-huit mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL, Président.

Christian VIBERT est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BOIRARD Brigitte, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MARTINOD Marie, MONTMAYEUR Rachèle, NICOT Noémie, SELLINI Sabine, SILVESTRE Claudie,
MM. COUNIL Rémy, BOCH Jean-Luc, OUGIER Pierre, PELLICIER Alexandre, RICHERMOZ Benoît, SILVESTRE Jean-Louis, SPIGARELLI Lucien, VÉNIAT Daniel-Jean, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mme COLEUR Amandine (donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE)
MM. CHENU Hervé (donne pouvoir à Mme Sabine SELLINI), MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à Mme Brigitte BOIRARD)

Absents :

Mme VIALLET Amélie
M. AUBONNET David

En exercice : 23	Présents : 18	Absents : 5	dont pouvoirs : 3
------------------	---------------	-------------	-------------------

Date de publication : 10 juin 2026 au 10 août 2026

Le Président indique au Conseil communautaire que depuis plus de 10 ans, le SDES accompagne les collectivités de Savoie dans leur achat d'énergie en assurant toutes les phases de la consultation, du recensement des besoins à l'analyse des offres.

La Communauté de communes Les Versants d'Aime a adhéré au groupement de commandes dont les marchés actuels arrivent à échéance au 31/12/2027.

Afin de pouvoir lancer très prochainement les procédures de consultation, il convient de se positionner sur le souhait d'intégrer le groupement de commandes pour la période 2028-2031.

Le Président rappelle à l'assemblée que le regroupement de plusieurs acheteurs d'électricité permet d'organiser plus efficacement les opérations de mise en concurrence et de bénéficier d'un effet de massification des achats qui se traduit par des tarifs avantageux.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 21
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 21
- nombre de votes « pour » : 21
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2113-6 et suivants,

Vu le Code de l'Énergie et notamment son article L. 331-1 et son article L. 337-7, modifié par la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat,

Vu la délibération du Bureau Syndical du SDES en date du 1 mars 2022 approuvant l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés, dont le SDES est coordonnateur,

Vu la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, laquelle est jointe en annexe des présentes,

APPROUVE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes annexée à la présente et approuvée 1er mars 2022 par le bureau syndical du SDES,

DECIDE de l'adhésion de la Communauté de communes Les Versants d'Aime au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et des services associés,

AUTORISE le Président à signer la convention constitutive du groupement et à signer toutes pièces issues de la présente et à prendre toute mesure d'exécution en lien avec la présente délibération,

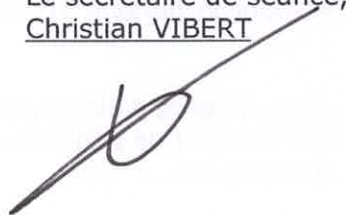
DECIDE que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant. La participation financière de la Communauté de communes Les Versants d'Aime est fixée et révisée conformément à l'article 8 de la convention constitutive du groupement,

DONNE mandat au Président du SDES pour qu'il puisse collecter les données de consommation de chaque point de livraison et pour qu'il signe et notifie les marchés conclus dans le cadre du groupement de commandes dont la Communauté de communes Les Versants d'Aime sera membre.

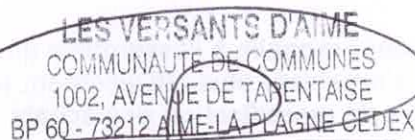
FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 03 JUIN 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Christian VIBERT



Le Président,
Rémy COUNIL



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX